

Clous de voirie ou balisage réfléchissants couleur à poser

Référence : C2380011

DESCRIPTION :

Découvrez notre gamme de **plots pour balisage** à poser. Ils s'utilisent en extérieur et sont parfaits pour délimiter les places de **stationnement** ou zones de **stockage**.

Ils sont faciles à poser : les **plots de balisage réfléchissants** sont livrés avec une vis/cheville à frapper ou ils peuvent être simplement collés avec un mastic polyuréthane.



INFORMATION PRODUIT

Notre gamme de **plots pour balisage réfléchissants** à poser s'utilisent en extérieur et sont parfaits pour délimiter les places de **stationnement** ou zones de **stockage**.

Faciles à poser, les **plots de balisage réfléchissants** sont livrés avec une vis/cheville à frapper ou ils peuvent être simplement collés avec un mastic polyuréthane. Ils sont utilisables **juste après la pose**.

Les **plots** sont colorés dans la masse et ont une excellente tenue dans le temps. Leur caractère réfléchissant leur apporte une **haute visibilité**.

Ils existent aussi en version [non réfléchissante](#).

Caractéristiques

- **Diamètre** : 90 mm



Par Courrier

3, rue Paul Langevin
Zone Ravennes les Francs
59200 TOURCOING



Par Téléphone

03 74 09 47 01
Du lundi au vendredi
de 9h-12h30 / 13h30-17h



Par Fax

09 72 33 92 93
24h/24 7j/7



Par Internet

www.securinorme.com
mail : contact@securinorme.com

- **Epaisseur** : 12 mm
- **Poids** : 36 g
- **Coloris** : jaune, rouge, bleu ou vert
- **Plot réfléchissant**

Les **clous de balisage**, aussi appelés **clous de voirie**, sont des petits éléments de signalisation routière qui servent à délimiter les espaces et à guider les usagers de la route. Ils sont généralement utilisés en complément du marquage au sol et des autres types de signalisation.

Voici les principales fonctions des clous de balisage :

- **Délimiter les espaces** :
 - Ils peuvent délimiter les différentes zones de la chaussée, par exemple les voies de circulation, les pistes cyclables et les trottoirs.
 - Ils peuvent délimiter les places de stationnement.
 - Ils peuvent être utilisés pour créer des zones piétonnes.
- **Guider les usagers de la route** :
 - Ils peuvent indiquer le tracé d'une voie de circulation, par exemple en cas de travaux.
 - Ils peuvent servir à canaliser la circulation, par exemple à l'entrée d'un rond-point.
 - Ils peuvent alerter les conducteurs d'une zone de danger, par exemple un virage serré ou une intersection.

Les clous de balisage sont généralement de couleur blanche ou jaune et sont souvent équipés de rétroreflecteurs. Cela permet de les rendre visibles de nuit lorsque les phares d'un véhicule les éclairent.

Les clous de balisage sont un élément important de la sécurité routière. Ils permettent d'améliorer la visibilité des dangers et de guider les usagers de la route en toute sécurité.

Voici quelques exemples d'utilisation des clous de balisage :

- Sur les routes : Ils sont utilisés pour délimiter les voies de circulation et pour prévenir les usagers des virages serrés.
- Aux abords des passages piétons : Ils sont utilisés pour alerter les conducteurs de la présence de piétons.
- Dans les parkings : Ils sont utilisés pour délimiter les places de stationnement.
- Sur les pistes cyclables : Ils sont utilisés pour délimiter la piste cyclable et pour protéger les cyclistes.

Tableau des déclinaisons possibles

Réf. C2380011 Couleur - Bleu

Réf. C2380012 Couleur - Jaune

Réf. C2380013 Couleur - Vert

Réf. C2380015 Couleur - Rouge



Par Courrier

3, rue Paul Langevin
Zone Ravennes les Francs
59200 TOURCOING



Par Téléphone

03 74 09 47 01
Du lundi au vendredi
de 9h-12h30 / 13h30-17h



Par Fax

09 72 33 92 93
24h/24 7j/7



Par Internet

www.securinorme.com
mail : contact@securinorme.com